

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée

**Correspondant :** M. Le Président, Quai Ouest 39 boulevard de Verdun CS30567, 34536 Béziers cedex, tél. : 04 99 41 34 08, courriel : [vanessagehanne@beziers-mediterranee.fr](mailto:vanessagehanne@beziers-mediterranee.fr)

**Objet du marché :** Réfection de l'étanchéité intérieure et réparations ponctuelles du réservoir AEP de Corneilhan

**Type de marché de travaux :**

**Lieu d'exécution et de livraison :** Commune de Corneilhan, 34490 Corneilhan

**Caractéristiques principales :**

- Des variantes seront-elles prises en compte : oui
- Les candidats devront se référer aux dispositions du cahier des clauses techniques particulières (CCTP)

**Prestations divisées en lots :** non

**Cautionnement et garanties exigés :** Une avance est accordée sauf indication contraire de l'acte d'engagement. Une retenue de garantie de 5,00% du montant initial du marché (augmenté le cas échéant du montant des avenants) sera constituée. Cette retenue de garantie peut être remplacée au gré du titulaire par une garantie à première demande. Il ne sera pas accepté de caution personnelle et solidaire.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Le Cahier des Clauses Administratives Générales applicables aux marchés publics de travaux de 2009 est applicable à ce marché sauf stipulation contraire. Les sommes dues au(x) titulaire(s), seront payées dans un délai global de 30 jours. Les prestations du marché seront financées au moyen de ressources propres prélevées sur le budget annexe de l'eau et l'assainissement.

**Forme juridique** que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : En cas de groupement, la forme souhaitée par l'entité adjudicatrice est un groupement solidaire avec mandataire solidaire. Si le groupement attributaire du marché est d'une forme différente, il pourra se voir contraint d'assurer sa transformation pour se conformer au souhait de l'entité adjudicatrice tel qu'il est indiqué ci-dessus.

Il est interdit aux candidats de présenter plusieurs offres en agissant à la fois :

- En qualité de candidats individuels et de membres d'un ou plusieurs groupements ;
- En qualité de membres de plusieurs groupements.

**Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés**

**Unité monétaire utilisée, l'euro**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat :**

**Autres renseignements demandés :**

- Voir les renseignements et documents énoncés dans le règlement de consultation.

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON.

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre et spécificité du projet (60 %)
- Prix (40 %)

**Type de procédure :** Procédure adaptée

**Date limite de réception des offres :** 09 mai 2017 à 17 h 00

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice :** 2017-16

**Renseignements complémentaires :** Le présent marché est conclu à compter de l'ordre de service de démarrage à la réception sans réserve des travaux réalisés. Les candidats s'engageront sur un délai d'exécution de leur choix dans l'acte d'engagement, le délai proposé ne devra toutefois pas dépasser 2 mois (période de préparation comprise) à compter de l'ordre de service.

Les variantes sur les produits utilisés sont autorisées sous réserve qu'ils disposent des Attestation de Conformité Sanitaire.

Négociation : Après examen des offres et conformément à l'article 27 du décret n°2016-360 du 25 mars 2016, le pouvoir adjudicateur se réserve la possibilité d'attribuer le marché sur la base des offres initiales sans négociation. Toutefois, il pourra décider de procéder à des négociations.

En cas de négociations, celles-ci se dérouleront avec l'ensemble des candidats ayant présenté une offre régulière, irrégulière ou inacceptable. Seront exclues des négociations les offres inappropriées, hors délai et anormalement basses. Le pouvoir adjudicateur négociera avec la possibilité d'éliminer les candidats par phases successives en application des critères de jugement des offres.

Dématérialisation des offres : aucun dépôt dématérialisé n'est autorisé.

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** 10 avril 2017

**Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Correspondant : M. Le Président , Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée Service Qualité du milieu Équipements structurants, Quai Ouest 39 boulevard de Verdun CS30567, 34536 Béziers cedex, tél. : 04 99 41 34 08, courriel : [vanessagehanne@beziers-mediterranee.fr](mailto:vanessagehanne@beziers-mediterranee.fr)

**Adresse auprès de laquelle les documents peuvent être obtenus :** Correspondant : M. Le Président , Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée Service Qualité du milieu Équipements structurants, Quai Ouest 39 boulevard de Verdun CS30567, 34536 Béziers cedex, tél. : 04 99 41 34 08, courriel : [vanessagehanne@beziers-mediterranee.fr](mailto:vanessagehanne@beziers-mediterranee.fr)

**Adresse à laquelle les offres/candidatures/projets/demandes de participation doivent être envoyés :**

Correspondant : M. Le Président , Communauté d'agglomération Béziers Méditerranée Service Qualité du milieu Équipements structurants, Quai Ouest 39 boulevard de Verdun CS30567, 34536 Béziers cedex, tél. : 04 99 41 34 08